

**Agence OFFROY**

15-17 RUE DU DOCTEUR QUIGNARD  
21000 DIJON  
M : +33 (0)6 40 20 48 85

**FOREZ EST**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
*Pôle Ingénierie Technique*  
ZA de Bois vert I  
42110 ÉPERCIEUX-ST-PAUL

A l'attention de  
Mme COLOMBAT Yvette

DIJON, le 08/11/2023

**OBJET :** Plan de maintenance 2024 voies ferrées  
Carrières de la Loire de Bellegarde-en-Forez

**RÉFÉRENCE :** 23396\_ CC FOREZ\_Plan de maintenance 2024 VF

Madame COLOMBAT,

Pour faire suite à nos échanges, veuillez trouver ci-joint nos conditions de prix pour les travaux d'entretien 2024 à prévoir sur les voies ferrées de l'ITE des carrières de Bellegarde-en-Forez, conformément à nos derniers travaux et visites sur site.

Espérant que ces conditions nous vaudront la faveur de vos ordres et dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**Cyril BARTHELMEBS**

Conducteur de travaux - Chargé d'affaires  
Secteur ITE  
06 40 20 48 85  
cbarthelmebs@offroy.fr



1/3

**PLAN DE MAINTENANCE 2024 DES VOIES FERRÉES DE BELLEGARDE-EN-FOREZ**

N° de prix	Initulé	Unité	Quantité	P U vente	Total
<b>TRAVAUX GENERAUX</b>					
1	<b>Désherbage chimique</b> des emprises ferroviaires par pulvérisation à l'engin Unimog rail-route de produits dés herbant, anti-germinatif et foliaire <i>(1 intervention par an)</i>	Forfait	1	4 880,00 €	4 880,00 €
2	<b>Maintenance annuelle des passages à niveaux automatisés N°4 et N°5</b> , y compris fourniture et pose du matériel repris au rapport de 2023 à savoir 2 pancartes de PN	Forfait	1	4 590,00 €	4 590,00 €
<b>TRAVAUX D'ENTRETIEN</b>					
3	<b>Installation de chantier</b> , y compris transfert d'engin rail-route	Forfait	1	1 610,00 €	1 610,00 €
4	<b>Entretien systématique :</b> - serrage en recherche des attaches tirefonds - consolidation éventuelle et/ou reprise d'écartement en recherche (hors remplacement de pièces défectueuses) - serrage en recherche des boulons d'éclisses avec remplacement des boulons défectueux - nettoyage et graissage de l'ensemble des appareils - bourrage des boîtes de manœuvres - vérification des cotes de sauvegarde des appareils	Forfait	1	6 140,00 €	6 140,00 €
5	<b>Travaux d'entretien des voies ferrées (du début de l'ITE au PK 0,076 jusqu'au PK 1,000) pour débiter la remise en conformité des joints et le cheminement des rails (travaux à réaliser par tronçons sur 6 ans à raison d'environ 1km de voie par an) :</b> - tirage des rails sur les 2 files afin de régularisation de l'ouverture des joints (hors remplacement des tirefonds existants) - fourniture et mise en place (ou remplacement) des semelles sur l'ensembles des selles dans la zone de tirage des rails - reprise des travelages au droit des joints dans la zone de tirage des rails (hors remplacement des traverses) y compris bourrage à l'aide du ballast existant - fourniture et mise en place éventuelle de coupons de rails dans la zone de tirage des rails afin de raccordement provisoire sur les rails encadrants <u>Travaux réalisés la nuit car impossibilité en journée de part les circulations ferroviaires</u> <u>La voie sera rendue circulaire tous les matins</u>	Forfait	1	71 790,00 €	71 790,00 €
<b>TRAVAUX DE GRAISSAGE MENSUEL DES APPAREILS</b>					
6	<b>Nettoyage et graissage mensuel des coussinets de glissement et des parties mobiles des 3 appareils de voie</b> (appareil N°1 au PK 5.180, appareil N°2 au PK 5.600 et appareil N°3 au PK 6.000), y compris déplacement du personnel et fournitures	Unité	12	237,00 €	2 844,00 €
<b>Montant total HT</b>					<b>91 854,00 €</b>

**MONTANT TOTAL DE NOTRE OFFRE RAMENÉE à 90 000,00 € H.T.**  
(incluant notre remise commerciale de 2% afin de poursuite de notre partenariat)

**Hypothèses & conditions spécifiques à notre offre :**

- Prise en compte des éléments cités ci-dessus dans la définition de nos prix,
- Réalisation des travaux les jours ouvrés,
- Utilisation de fournitures neuves et agréées,
- Utilisation de matériels aux normes et contrôlés,
- Hors travaux non spécifiés dans nos prix,
- Hors travaux éventuels de réfection complète du passage à niveau N°4 (notre offre N°22447 du 17/01/2023),
- Toute modification du cahier des charges entraînera une modification de notre offre.

**Qualité :**

- Remise d'un rapport de diagnostic des installations de signalisation des passages à niveaux N°4 et 5 après maintenance,
- Prestation offerte de visite de l'ensemble de la voie après travaux, avec mise à jour du rapport initial et définition d'un plan de maintenance pour les années futures,
- Prestation offerte de visite technique pour contrôler l'intervention de désherbage, avec proposition de la stratégie à adopter pour les années futures.

**Planning d'intervention :**

- Travaux possibles dès début 2024 dans le cas d'un retour positif de votre part pour le 08/12/2023 au plus tard afin de programmation.

Espérant que ces conditions nous vaudront la faveur de vos ordres et dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

DIJON, le 08/11/2023

**Cyril BARTHELMEBS**

Conducteur de travaux - Chargé d'affaires  
Secteur ITE



*Clauses de propriété en vigueur depuis le 01.01.2006, article L.624-16 du code de commerce*

*Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement.*

*Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L.624.16 du code de commerce entrée en vigueur le 1er janvier 2006.*

*De convention expresse, notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances ; sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et notre société pourra les reprendre ou les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.*

3/3

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240124-15-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/01/2024

